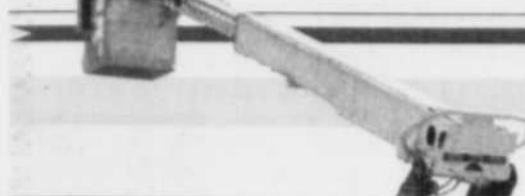


ÉCONOMIE

DOLLAR 76,49 eUS + 0,09	61,85 euro + 0,11	OR 402,90 \$US + 4,00	NASDAQ 1782,84 + 25,62	TORONTO 8241,49 + 68,86	NEW YORK 9954,55 + 129,20	PÉTROLE 46,60 \$US Inchangé



Les techniciens de Bell acceptent la nouvelle convention collective C 3
Nortel sous enquête de la GRC C 2



Stéphane Amyot et André Dorr de Sural Canada, en compagnie du maire de Cap-Chat, Jules Landry

SURAL INVESTIT À CAP-CHAT

L'usine de quartz synthétique opérationnelle d'ici un an

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ CAP-CHAT — Sural Canada, une filiale d'une multinationale vénézuélienne, vient de confirmer un investissement de 18 millions \$ pour la construction d'une usine de quartz synthétique à Cap-Chat.

« Nous avons choisi de nous installer à Cap-Chat en raison de la proximité du Cégep de Matane, soutient le vice-président exécutif de Sural Canada, André Dorr. Cette institution a développé une excellente expertise dans la taille et le polissage de diamants et nous avons besoin de gens qualifiés dans ce domaine. »

Les tailleurs auront la délicate tâche de tailler de fines lamelles de quartz qui entreront dans la fabrication de composants électroniques, tels les téléphones cellulaires. « Ces plaquettes — certaines ne couvrent pas le bout de votre petit doigt — doivent être taillées à la main. Nous investirons d'ailleurs de 1 à 2 millions \$ dans la formation de nos employés. »

La proximité de la main-d'œuvre, sa fidélité, des installations électriques adéquates et le travail acharné des dirigeants économiques régionaux ont également convaincu les investisseurs de choisir la Haute-Gaspésie.

À moyen terme, Sural songe même à fabriquer des micro-composantes électroniques à base de quartz synthétique.

La construction de l'usine débutera en septembre et durera de six à huit mois. L'entreprise prévoit produire ses premières plaquettes en août 2005. « Une soixantaine de personnes seront alors au travail. Le nombre d'employés devrait grimper à 100 d'ici trois ans, pour une masse salariale supérieure à 2,5 millions \$.

Alpha Quartz Systèmes bénéficie de diverses aides gouvernementales. Québec versera 5 millions \$ dont la moitié sous forme d'aide financière non remboursable. « Nous célébrons la résultante d'une prise en charge d'un projet par la population et d'un extraordinaire travail de coopération », dira le ministre responsable de la Gaspésie et des Îles, Nathalie Normandeau.

Sa collègue Nancy Charest, députée de Matane, y voit la première d'une sé-

rie de bonnes nouvelles pour la région.

Pour sa part, le ministre responsable de Développement économique Canada, Jacques Snaad, s'est engagé à travailler pour développer la Haute-Gaspésie. « Vous avez drôlement mérité cette belle journée. Je vois la fierté des gens d'ici et je veux travailler en collaboration avec le Gouvernement du Québec pour d'autres annonces. » Ottawa consent d'ailleurs un prêt de 2 millions \$.

L'usine de Cap-Chat concurrencera une autre entreprise québécoise, Syquartz, installée à Trois-Rivières. « Nous connaissons bien Sural et je crois que le marché est assez grand pour nous tous, indique Peter Grozev, directeur des ventes chez Syquartz. Je serais surpris que l'usine réussisse à démarrer comme il faut en raison de la complexité des marchés. Il faut du temps pour se tailler une place dans ce domaine. »

Il aura fallu plus de 18 mois de travail, une manifestation importante, le déplacement d'une délégation vers Québec et l'intervention du premier ministre Jean Charest pour concrétiser ce dossier qui ravive l'espoir de jours meilleurs en Haute-Gaspésie. La vénézuélienne Sural a des ramifications aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Italie.

Québec
versera
5 millions \$
à Alpha
Quartz

ARRIVÉE DE TARGET

Qui en souffrira le plus ?

Les analystes pointent Wal-Mart, Loblaw, Canadian Tire et Sears

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Target lancera-t-elle réellement une OPA sur La compagnie de la Baie d'Hudson, et si oui, quel sera l'impact de l'arrivée du géant américain sur le commerce de détail canadien ?

Les analystes demeurent partagés sur la possibilité de voir Target véritablement s'amener au Canada. Le géant américain est réputé s'intéresser à un nombre limité d'établissements, dont la superficie serait suffisamment importante pour lui permettre d'importer ses concepts de vente des États-Unis.

« Cette partie de l'histoire (acquisition d'un nombre limité de magasins) nous semble illogique. Pourquoi Hudson Bay inviterait-elle un formidable compétiteur dans le marché canadien ? » s'interrogeait hier Irene Nat-

tel, analyste chez RBC Marchés des capitaux.

Dans le contexte d'un intérêt limité à certains emplacements, madame Natel affiche également des réserves face à une OPA qui s'abatrait sur l'ensemble des magasins La Baie et Zellers. « Hudson Bay ne détient que 18 des 411 emplacements occupés par des magasins Zellers et La Baie. Les obligations attachées aux baux de location totalisent 2,5 milliards \$. Tout

Voir SOUFFRIRA en C 2 ▶



Wal-Mart serait très vulnérable à l'arrivée de Target.

HEURES D'AFFAIRES DES COMMERCES

Des dizaines de boutiques défient Cadillac Fairview

TRISTAN PÉLOQUIN
La Presse

■ Joignant leurs voix à celles de leurs employés, des dizaines de propriétaires de boutiques des quatre grands centres commerciaux de la région montréalaise ont défie hier l'ordre donné par Cadillac Fairview en refusant de prolonger leurs heures d'ouverture jusqu'à 21h.

Au Carrefour Laval, pas moins d'une quarantaine de commerces sur 200 ne se sont pas pliés au nouvel horaire prolongé — jusqu'à 21h tous les soirs de semaine et dès 10h le dimanche matin — imposé dans le but de faire concurrence aux magasins à grande surface comme Wal-Mart et Zellers.

« Le geste de protestation a été accompagné d'une courte manifestation improvisée par une trentaine d'employés, surtout des femmes, indignés par la nouvelle stratégie commerciale de Cadillac Fairview qui loue les espaces commerciaux aux marchands. »

« Comme si ce n'était pas déjà suffisant qu'on travaille le dimanche, Cadillac Fairview essaie de nous imposer un horaire qui va nous priver de notre vie familiale la semaine et qui ne rapportera pas un sou de plus en ventes », a déploré Céline St-Denis, gérante du magasin de chaussures FX. Lasalle et mère d'un enfant de 13 ans.

« C'est d'autant plus frustrant que les lundi, mardi et mercredi sont les journées les plus tranquilles de la se-

maine, a poursuivi sa collègue Jocelyne Durand, une vendeuse payée en partie à la commission. Ma gérante va devoir me couper six heures les matins, qui sont les meilleures heures d'affaires, pour que je puisse être là le soir », s'insurge-t-elle. La vendeuse craint aussi de devoir assumer des responsabilités supplémentaires pendant ces heures prolongées, comme fermer la caisse et superviser le personnel, sans pour autant être rémunérée en conséquence.

Selon un autre vendeur, qui a préféré taire son nom, ce nouvel horaire forcera inévitablement les commerçants à embaucher des employés à bas salaire pour combler ces nouveaux trous. « Tôt ou tard, c'est le métier de vendeur qui en paiera le prix. Comment parviendrons-nous à justifier un salaire avec commission de 35 000 \$ par année alors que d'autres acceptent de faire le même boulot pour 8 \$ l'heure ? », a-t-il demandé.

En principe, selon les baux qui lient Cadillac Fairview à ses 915 locatari-

res, tous les commerces (sauf quelques rares exceptions, comme Simons) doivent obligatoirement ouvrir leurs portes au public aux heures dictées par le centre commercial. Même si au Québec, la Loi d'admission dans les établissements commerciaux autorise depuis 1990 ces centres à ouvrir jusqu'à 21h du lundi au mercredi, jamais un tel horaire, pourtant en vigueur partout aux États-Unis et dans le reste du Canada, n'avait été imposé aux commerçants québécois.

« Nous avons consulté notre clientèle, qui s'est largement prononcée (62%) en faveur du prolongement des heures d'affaires, affirme Normand Blouin, vice-président pour l'est du Canada chez Cadillac Fairview. Le consommateur est roi et en tant que locateur, notre rôle est de nous assurer que la clientèle est satisfaite par la plage horaire que nous lui offrons. »

Tout en reconnaissant ne pas avoir demandé l'avis des travailleurs avant de prendre cette décision, M. Blouin estime que dans la vaste majorité des cas, « les employés n'auront pas à assumer le fardeau des heures supplémentaires ». « Les commerçants vont embaucher du nouveau personnel pour combler les nouvelles heures d'affaires. »

Mais selon plusieurs commerçants, rien n'est moins certain. « Les don-

nées qui nous viennent de nos magasins du reste du Canada sont extrêmement claires, l'ouverture jusqu'à 21h (les jours de semaine) n'augmente en rien notre chiffre d'affaires; elle ne fait qu'étaler les ventes sur une plus grande période de temps », croit pour sa part Tom Quinn, président du Groupe Forzani, qui exploite notamment la

chaîne Sports Experts. Pour une entreprise comme la nôtre, cette réalité implique des coûts supplémentaires énormes, qui frôleront un demi-million par année. J'ai bien l'impression que les petites boutiques qui n'ont pas les reins aussi solides que nous serons les plus grandes perdantes dans cette affaire. »

Pas demain la veille pour Québec

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

Ce n'est pas demain la veille que les commerces au détail situés dans les principaux centres commerciaux de la région de Québec ouvriront leurs portes à tous les soirs ou presque.

En fait, l'initiative mise de l'avant par Cadillac Fairview de porter depuis hier à 70 le nombre d'heures d'ouverture des magasins situés dans quatre de ses centres commerciaux de la région de Montréal ne semble pas déclencher l'euphorie dans la région de la Capitale Nationale.

Un peu partout, on aborde cette épineuse question avec beaucoup de prudence. On ne veut pas brusquer les

choses et l'on s'en remet, à une exception, à un processus de consultation. On entend bien également surveiller du coin de l'oeil ce qui va se passer à l'autre bout de la 20 dans les quatre centres commerciaux de Cadillac Fairview.

Le directeur des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois, ne lésine pas avec ce dossier controversé. « On a pris une décision, dit-il. On ne bouge pas. » Il explique que l'expérience a déjà été tentée et que les résultats n'étaient pas tellement encourageants.

Voir QUÉBEC en C 2 ▶

À LIRE AUSSI :
■ Au Saguenay Page C 2

HEURES D'OUVERTURE DES COMMERCE AU SAGUENAY Non aux Fêtes à longueur d'année

ROGER BLACKBURN
Le Quotidien

■ **CHICOUTIMI** — L'ouverture des centres commerciaux jusqu'à 21h, du lundi au vendredi, n'est pas un projet dans la mire des gestionnaires régionaux, même si cette tendance s'est manifestée hier dans certains établissements de Montréal.

Les dirigeants des divers centres commerciaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont pas eu de directives concernant les nouvelles heures d'ouverture et ne voient pas la pertinence de suivre ce mouvement dans la région. La tendance qui se dessine à Montréal inquiète cependant de nombreux commerçants indépendants qui ne sont pas intéressés à maintenir l'horaire du temps des Fêtes à longueur d'année.

« Ce n'est pas dans notre vision d'ouvrir les soirs de semaine jusqu'à 21h », a clairement indiqué Ghislain Bélanger, directeur du centre commercial Place du Royaume à Chicoutimi. « Les villes frontalières, près des marchés américains, et les commerçants de Montréal font face à une concurrence que nous ne vivons pas ici en région », ajoute-t-il faisant référence à l'Ontario et aux États-Unis qui sont plus permissifs que le Québec en ce qui concerne les heures d'ouverture.

« Depuis ce matin (hier), j'ai de nombreux commerçants qui me télépho-

nent pour avoir des informations concernant le mouvement enclenché à Montréal », informe Ghislain Bélanger.

Même son de cloche pour les autres centres commerciaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les gestionnaires de la région ne voient pas l'opportunité d'ouvrir en soirée, la semaine, mais indiquent tout de même que ce sont les propriétaires qui finiront par prendre une décision à ce sujet.

« Personnellement je ne crois pas que ce soit pour demain matin. Nous n'avons pas eu de directives du siège social de Westcliff à ce sujet et on ne sent pas de tendance ou d'intérêt de la part des commerçants à cet effet », a confié René Nadeau des Galeries Jonquière.

RIEN EN CE SENS

Pour Josée Décoste, directrice de Place du Saguenay et du Carrefour Alma, il n'y a aucune indication en ce sens. « Les commerçants de nos établissements ne se sont pas manifestés sur ces nouvelles heures », dit-elle.

Les propriétaires de boutiques et magasins craignent que l'ouverture les soirs de semaine suivent le même processus que l'ouverture le dimanche et que cette tendance fasse son apparition dans la région.

Les propriétaires de centre commerciaux servent la même argumentation aux commerçants qu'au moment de l'ouverture des commerces le dimanche. L'arrivée massive de magasins à grande surface offrant des heures d'ouverture plus souples modifie les habitudes de consommation de la clientèle au détriment des commerçants des centres commerciaux.

LES TENDANCES CHANGENT

Dans un communiqué envoyé aux locataires des centres commerciaux de Montréal, les promoteurs indiquent que les tendances de consommations changent.

« La prolongation des heures d'ouverture des magasins répond à un besoin capital de la clientèle. Un grand nombre de consommateurs souhaitent avoir davantage de temps pour pouvoir magasiner plus tard le soir. En effet, quand les centres commerciaux sont fermés, il a été observé que de nombreux clients font leurs achats dans des magasins à grande surface comme des quincailleries, Wal-Mart, Archambault et autres », peut-on lire dans un communiqué de la Société de gestion COGIR qui possède des centres commerciaux dans la région de Montréal.

La GRC a ouvert une enquête criminelle sur les pratiques comptables de Nortel

■ **TORONTO** — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a entrepris une enquête criminelle sur les pratiques comptables de Nortel Networks, la plus importante société du secteur technologique au pays. « Nortel Networks va continuer de collaborer pleinement avec la GRC relativement à cette enquête », a fait savoir l'entreprise, tard hier. La police fédérale a lancé son enquête criminelle après que ses membres eurent pendant des mois procédé à un examen de la société. À Dallas, les autorités américaines ont déjà réclaté à l'entreprise des documents financiers, dans le cadre d'une enquête criminelle entreprise aux États-Unis. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières des deux pays voisins se penchent également sur les activités de la firme. Nortel a en outre été la cible de plusieurs poursuites en recours collectif relativement au scandale financier. La firme de Brampton, en Ontario, a congédié trois de ses hauts dirigeants, fin avril, et placé plusieurs de ses employés en congé payé, après que des investigations menées à l'interne par l'entreprise eurent permis de découvrir des irrégularités au chapitre de ses pratiques comptables.

QUÉBEC

Suite de la C 1

À Place Laurier, le directeur Pierre Léveillé, avoue d'entrée de jeu : « On n'est pas pressé de prendre une décision. » Entre-temps, il entend bien poursuivre le mouvement de consultations amorcé depuis plusieurs semaines avec les propriétaires des magasins et boutiques du centre commercial.

Pour sa part, M^{me} Nicole Stuart, directrice de Place Fleur de Lys, avoue qu'une telle décision ne s'impose pas. Ce sont les propriétaires des magasins et boutiques qui prendront la décision. « Personnellement, dit-elle, je suis prête à proposer que l'on ouvre nos portes le dimanche de 9h à 17h. »

Elle constate également que Place Fleur de Lys compte 19 magasins à grande surface que l'on retrouve également dans les centres commerciaux de Cadillac Fairview de Montréal.

Maintenant que les vacances estivales tirent lentement sur leur fin, elle entend bien reprendre le processus de consultation tout en surveillant de près la tournure des événements dans les quatre centres commerciaux de Cadillac Fairview de Montréal. C'est au cours du mois prochain que l'on connaîtra les intentions des commerçants de Place Fleur de Lys.

Une
décision qui
ne s'impose
pas à
Québec

SOUFFRIRA

Suite de la C 1

acheteur qui voudrait abaisser la base de magasin devrait payer extrêmement cher », soutient-elle.

D'autres estiment cependant que le scénario d'une acquisition totale est plausible. « Target pourrait acquérir 100% d'Hudson Bay et continuer d'exploiter tous les éléments d'actif existants tout en convertissant les meilleurs Zellers en Target », affirme Jim Durran, analyste chez Financière Banque Nationale.

Pendant que tous supputaient sur la probabilité que survienne une transaction, certains s'avançaient déjà néanmoins hier sur l'impact que pourrait avoir l'arrivée de Target sur le commerce de détail canadien.

« Le court terme serait sans doute douloureux pour tous. Pour libérer des emplacements dont elle ne veut

plus, et faire de la place pour ses produits dans ceux qu'elle conserve, Target pourrait liquider pour 1 milliard \$ d'inventaire », soutient Perry Caieco.

L'analyste de CIBC Marchés mondiaux avance que tous les marchands canadiens pourraient voir leurs ventes et leurs marges souffrir pour Noël.

À plus long terme, l'analyste estime que le détaillant le plus durement frappé serait sans doute Wal-Mart. Le marché canadien de l'escompte est actuellement évalué à 18 milliards \$. Différentes projections estimaient jusqu'à maintenant que l'engouement des consommateurs et la multiplication des Wal-Mart pourraient l'amener à 30 milliards \$ d'ici 2010, soit 30% du marché total de marchandises.

« Nous ne croyons pas que le marché de l'escompte puisse réellement aller bien au-delà des 30%. Si Target frappe aussi fort au Canada qu'aux États-Unis (...), Wal-Mart devrait donc souffrir », dit M. Caieco.

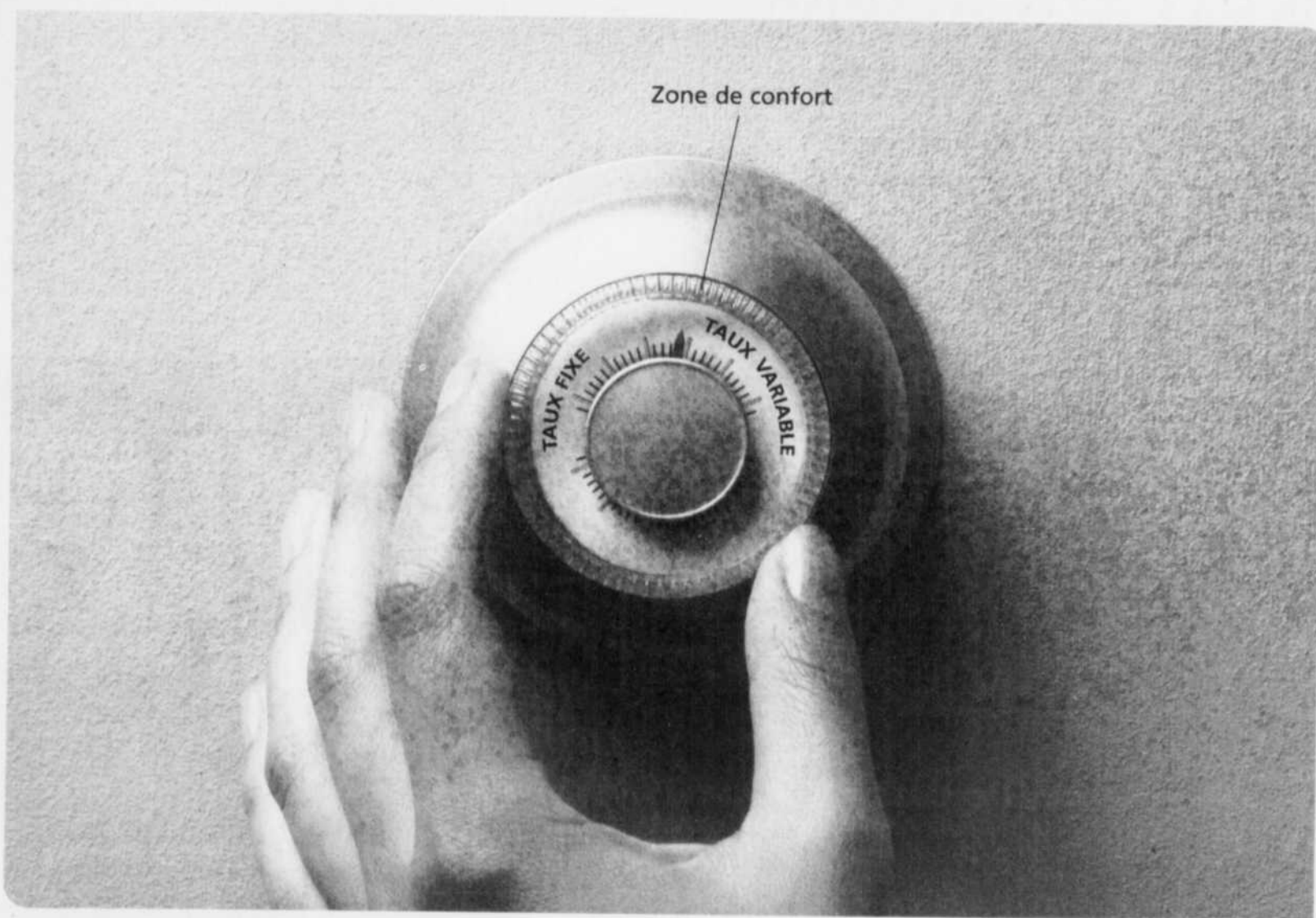
Les experts en commerce de détail expliquent qu'en sol américain, Target a réussi à se distancer de Wal-Mart en créant notamment des lignes de produit de qualité qui lui sont propres et qu'elle peut vendre à escompte. La stratégie lui a permis de s'attirer la clientèle de Wal-Mart, mais également celle plus haut de gamme qui recherche une certaine mode et ne fréquentait auparavant pas l'escompte.

Loblaw et Canadian Tire devraient aussi être affectés, estime CIBC. La première parce que son modèle d'affaires est construit autour du concept « d'un voyage pour un ensemble d'achats ». La seconde, en raison de ses articles ménagers, où l'éventail proposé par l'américaine apparaît supérieur, et parce qu'une guerre de prix éclaterait sans doute.

Le cas de Sears ne fait pas l'unanimité. « La mode à escompte de Target pourrait attirer une partie de la clientèle de Sears qui attache de l'importance à la valeur », dit Jim Durran. L'analyste prévient qu'il baisserait vraisemblablement ses multiples sur Sears de 10 à 20% si la transaction Target-La Baie intervient.

Perry Caieco estime à l'opposé que l'arrivée du concurrent pourrait être une grande victoire pour Sears. « Cela signifierait probablement l'élimination de La Baie. Nous croyons que Target convertirait la plupart des établissements La Baie et vendrait les autres. Cela laisserait Sears comme le seul détaillant de ligne complète au Canada », affirme l'analyste.

Optez pour un prêt hypothécaire qui vous procure un sentiment de confort.



Taux variable aussi bas que le taux préférentiel TD¹

3,75%

Possibilité de bloquer le prêt à un taux fixe concurrentiel

Choix de la durée

Options de remboursement souples

Taux préférentiel TD en vigueur le 10 août 2004.

Prêt hypothécaire à options souples : Réglez vos options sur vos besoins

Au moment de choisir un prêt hypothécaire, optez pour un prêt dont vous pourrez régler les options sur vos besoins. Le Prêt hypothécaire à options souples² de TD Canada Trust vous offre toute la souplesse voulue en matière d'options hypothécaires².

Choisissez le taux d'intérêt et la durée qui vous conviennent : un taux variable aussi bas que le taux préférentiel TD, sans durée établie, ou un taux fixe concurrentiel pendant une période pouvant aller de un an à cinq ans. Vous pouvez même opter quand bon vous semble pour une combinaison des deux en bloquant une partie seulement de votre solde à un taux fixe. Pareille souplesse vous aide à obtenir les économies que vous recherchez.

En outre, vous avez le choix parmi de nombreuses options de remboursement,

ce qui vous permet d'aller à votre rythme, selon votre budget. Par exemple, vous pouvez rembourser le solde de la tranche à taux variable du montant et à la fréquence que vous souhaitez, sans pénalité. Vous pouvez également choisir de ne payer que les intérêts, chaque mois.

À TD Canada Trust, nous pouvons répondre à vos questions et vous aider à choisir le prêt hypothécaire qui répond le mieux à vos besoins, peu importe que ce soit pour l'achat d'une maison, le transfert d'un prêt hypothécaire d'une autre institution financière ou le refinancement d'un prêt hypothécaire. Vous n'avez qu'à passer à votre succursale TD Canada Trust ou à nous téléphoner pour fixer un rendez-vous à votre domicile avec un de nos spécialistes mobiles en prêts hypothécaires. Détendez-vous dans le confort de votre maison.



Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 800 409-5687 ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais



Canada Trust

Des services bancaires confortables

HYDRO-QUÉBEC

La Régie abroge le tarif biénergie

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — À la demande d'Hydro-Québec, la Régie de l'énergie a accepté d'abroger à partir du 1^{er} avril 2006 le tarif biénergie (BT) dont bénéficient certains clients institutionnels, industriels et agricoles.

Ce tarif créé dans les années 1980 offrait des rabais substantiels aux entreprises possédant un système de chauffage de recharge — habituellement au mazout — et qui acceptaient d'être débranchées en période de pointe. Dans les faits, le système n'a jamais été utilisé.

Résultat: les quelque 2700 abonnés de ce tarif paient leur électricité 3,47 c/kWh, comparativement à plus de 7 c/kWh pour leurs concurrents. Certains d'entre eux ne possèdent même plus l'équipement qui leur permettrait de passer à l'énergie ther-

mique si Hydro leur demandait.

Dans une décision rendue publique hier, l'organisme de régulation reconnaît que « les modalités d'application du tarif BT ne correspondent plus à celles prévues au règlement tarifaire ».

Les régisseurs confirment en outre que le tarif est déficitaire. Selon les données fournies par la société d'État, en 2004, il lui en coûtera en effet près de 153 millions \$ par an à Hydro pour approvisionner les abonnés à la biénergie. Au total, ces derniers ne paient pourtant que 66 millions \$ pour leur électricité.

Pour des raisons techniques, il serait impossible d'abroger le tarif biénergie sur-le-champ. La Régie a donc recommandé qu'il ne soit définitivement abandonné qu'au 1^{er} avril 2006.

AIDE FINANCIÈRE

Les abonnés qui décideront de se convertir à d'autres formes d'énergie pour leur chauffage bénéficieront d'une aide financière ainsi que de conseils dispensés par Hydro-Québec. Les cultivateurs en serre profiteront de plus d'un tarif de transition.

La décision de la Régie a satisfait Hydro-Québec.

« Sur le fond, nous sommes contents de voir que plusieurs de nos arguments ont été retenus. Nous prenons aussi acte de la sensibilité de la Régie à l'égard des serristes. Nous nous adapterons en fonction des recommandations », a déclaré Marc-Brian Chamberland, porte-parole de la société.

Hydro espère améliorer sa rentabilité et récupérer environ 400 MW de puissance en pointe grâce à l'abrogation du tarif BT. La décision de la Régie pourrait aussi accroître sa marge de manœuvre de 1,3 térawattheure (TWh), ce qui correspond à 78 000 clients résidentiels.

REDRESSEMENT À LA BAISSÉ
DE SES COMPTES

CP Navigation s'excuse

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Le président du conseil du transporteur de conteneurs maritimes CP Navigation, Ray Miles, s'est excusé au cours d'un appel conférence avec les analystes, hier, pour des erreurs de comptabilité qui ont entraîné un redressement à la baisse des profits des deux dernières années.

« Il s'agit certainement du trimestre le plus difficile de CP Navigation depuis que nous sommes une compagnie cotée en Bourse (soit depuis 2001). Nous avons laissé tomber nos investisseurs et nous-mêmes », a admis M. Miles.

La semaine dernière, le 9 août, CP Navigation, qui faisait autrefois partie de Canadien Pacifique ltée, avait annoncé que ses résultats des exercices 2002, 2003 et ceux du premier trimestre de 2004 seraient revus. L'exercice a entraîné un redressement à la baisse total du bénéfice net de 41 millions \$US, soit 7 millions \$US pour 2002, 29 millions \$US pour 2003 et 5 millions \$US pour le premier trimestre de 2004.

Hier, CP Navigation a dévoilé ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice en cours qui, semble-t-il, n'ont pas été affectés par les erreurs comptables des trimestres précédents. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin dernier, CP Navigation a enregistré un bénéfice net de 8 millions \$US, comparativement à un bénéfice net redressé de 23 millions \$US au trimestre correspondant de l'an dernier.

La compagnie avait toutefois de bonnes nouvelles pour les investisseurs en annonçant des revenus records de 903 millions \$US pour son

deuxième trimestre de 2004, comparativement à 791 millions \$US l'an dernier.

CP Navigation a également enregistré des volumes de livraison records au cours du trimestre — en hausse de 2% par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier.

La compagnie dit avoir pu obtenir ces résultats positifs malgré une congestion persistante du trafic ferroviaire à Vancouver — qui a affecté les profits et les activités de son circuit Asie-Amériques.

M. Miles a indiqué qu'une vérification interne est menée pour faire la lumière sur les causes des redressements, qui ont entraîné une baisse de 21% de la valeur du titre de la compagnie depuis le 9 août.

« Nous avons aussi pris un certain nombre de mesures pour améliorer les contrôles de nos procédés d'affaires et de comptabilité », a dit M. Miles aux analystes.

Quelques recours collectifs ont été déposés contre la compagnie au sujet des redressements, mais CP Navigation soutient ne pas avoir encore reçu de copies des poursuites.

À la Bourse de Toronto, hier, le titre de CP Navigation a perdu 0,49 \$, pour clôturer à 16,20 \$. Le 9 août, il avait perdu 4,68 \$, terminant la séance à 17,07 \$.

Les techniciens de Bell acceptent la proposition de convention collective

ALEXANDRE ROBILLARD
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les techniciens de Bell Canada ont accepté l'offre que l'entreprise leur avait faite alors qu'ils menaçaient d'entreprendre des moyens de pression, a annoncé lundi le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

« Nous sommes relativement satisfaits du résultat », a déclaré Michel Ouimet, le vice-président du SCEP-Québec.

Les 7000 techniciens de Bell Canada en Ontario et au Québec, qui étaient sans contrat de travail depuis novembre 2003, ont adopté la plus récente proposition de leur employeur dans une proportion de 85%, a dit M. Ouimet.

Les deux parties se sont entendues pour une convention collective qui comprend des augmentations de salaire de 12,1% sur quatre ans. Les employés ont aussi obtenu que 300 d'entre eux, qui étaient à temps partiel, ob-

tiennent un poste à temps plein. En fonction des départs volontaires, 200 postes seront aussi ouverts, indique le communiqué publié par le SCEP.

Un programme de bonification de retraite a aussi été offert à 2500 techniciens, qui bénéficieront d'un revenu de retraite équivalent à 55 à 70% de leur salaire selon leur situation, a fait savoir M. Ouimet.

À la mi-juillet, un premier contrat de travail de deux ans — comprenant des hausses de 1,2% la première année et de 1,5% pour la seconde — avait été refusé par les employés dans une pro-

portion de 62%, a indiqué le vice-président du SCEP. Les négociations avaient repris, mais devant la lenteur du processus, le 19 juillet, le syndicat des techniciens a mis en garde l'employeur contre le déclenchement possible de moyens de pression dans un délai de 72 heures, a dit M. Ouimet.

Le lendemain, Bell a déposé une nouvelle offre, qui aura finalement été acceptée par les techniciens au terme d'un vote qui s'est tenu au Québec et en Ontario entre le 26 juillet et le 13 août.

« Le résultat obtenu aujourd'hui démontre clairement que les techniciens ont reconstruit l'équité de l'offre que nous avons déposée, a pour sa part déclaré dans un communiqué Ellen Malcolmson, première vice-présidente à l'exploitation, de Bell Canada. Celle-ci équilibre les besoins de nos employés et ceux de l'entreprise et permet à Bell de poursuivre ses activités dans un cadre de vive concurrence. »

Lufthansa impose une surtaxe sur ses vols pour compenser la flambée du pétrole

■ FRANCFORT, Allemagne — La compagnie aérienne allemande Lufthansa va imposer à partir du 24 août une surtaxe sur tous ses vols afin de com-

puter les surcoûts en carburant causés par la flambée actuelle des cours du pétrole, a-t-elle annoncé hier.

« Les prix élevés du pétrole brut et du kérosène qui durent depuis des mois pèsent sur les coûts de la compagnie et nécessitent une réaction », se justifie Lufthansa dans son communiqué. La surtaxe se montera à deux euros par vol pour les liaisons domestiques et européennes, et à sept euros par vol sur les longs courriers, précise le communiqué. Lors de la présentation de ses résultats trimestriels la semaine passée, la compagnie n'avait pas exclu d'aug-

menter ses tarifs si la situation sur les marchés pétroliers continuait de se dégrader. Les cours ont atteint de nouveaux records hier. À Londres, le baril de Brent en particulier a passé pour la première fois la barre symbolique des 44 \$ après l'annonce d'une attaque contre un puits pétrolier dans le sud de l'Irak. Plusieurs compagnies ont déjà réagi à la flambée de l'or noir en relevant leurs prix. British Airways avait ainsi imposé des surtaxes de 2,5 livres sterling (3,7 euros) sur les vols européens et de six livres (9 euros) sur les longs courriers. (AFP)

La vache folle fait chuter TSO3 de 30%

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

Au lendemain d'une nouvelle chute inattendue de 30%, les analystes demeurent prudents sur l'orientation que prendra le titre de TSO3.

« Avec une confiance des investisseurs sévèrement secouée et aucune nouvelle attendue sur la compatibilité des instruments avant décembre, il devrait y avoir de la volatilité à court terme », a estimé hier Philippe Habeichi. L'analyste de Financière Banque Nationale a suspendu sa cible à 2 \$ et a placé le titre sous révision.

Vendredi, TSO3 a fait savoir au marché que son stérilisateur à l'ozone ne parvenait pas à éliminer les souches de prions qui causent la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la version humaine de la maladie de la vache folle. La compagnie a cependant précisé qu'elle refaçait de nouveaux essais avec de nouveaux protocoles.

La nouvelle a déclenché des ventes massives sur le marché boursier, et fait fermer le titre à 0,99 \$, en baisse de 0,46 \$ (-31,2%).

Une majorité d'analystes n'avaient

pas pris en considération la possibilité que le stérilisateur soit efficace contre les prions dans l'établissement de leurs anticipations financières. « Mais plusieurs investisseurs semblaient vraiment focaliser sur cette possibilité », a indiqué Sara Elford. L'analyste de Canaccord Capital a elle aussi placé sa recommandation et son prix cible sous révision.

C'est la deuxième fois en moins de six mois que TSO3 déçoit le marché. Au mois de mars, elle avait rapporté des problèmes de compatibilité de son stérilisateur avec certains instruments. Dans un communiqué, la société indique qu'elle s'attend toujours à obtenir une comptabilité acceptable pour le mois de décembre.

Même s'il met sous révision sa recommandation, Philippe Habeichi estime que la nouvelle sur les prions ne place pas TSO3 en position désavantageuse par rapport à ses concurrents. Leurs stérilisateurs ne parviennent pas non plus à éliminer les souches.

Sara Elford note de son côté que la compagnie a suffisamment de liquidités pour les six prochains trimestres.

KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY

PROGRAMME ANTI-RUSTIQUE POUR DIPLÔMÉS

GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM

GARANTIE SUR LE CIRCUIT MÉCANIQUE DE 5 ANS/100 000 KM

ASSURANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

+ CHANGEMENT D'HUILE ET DE FILTRE À VIE*

KIA

Partez devant.

• Moteur 3,5 litres / 6 cyl. - 192 h.p.

• Boîte manuelle - 5 vitesses

• 4 RM sur commande

• Équipement complet

• Capacité de remorquage 3 500 lbs

• Freins ABS

Location 60 mois / 20 000 km
taxes et transport en sus.

JE VEUX M'ÉVADER

0 \$ Comptant	390 \$
1 000 \$	374 \$
4 950 \$	299 \$

KIA

KIA STE-FOY Un service signé Michel Potvin

KIA STE-FOY, 2766, rue Einstein, sortie Henri IV Nord 659-1542 www.kiastefoy.com

KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY • KIA STE-FOY

Réservez
Le **Bleu du Ciel**
En ligne

www. **AIR LABRADOR** .COM
Esprit du vol
418-780-2300



AVIS LÉGAUX • APPELS D'OFFRES • SOUMISSIONS • ENCANS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

VILLE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC

Arrondissement de La Cité
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est, par la présente, donné :

1. Que, lors d'une séance spéciale du Conseil d'arrondissement La Cité tenue le 3 août 2004, le Conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :
 - R.A.1V.Q.34** Règlement de l'arrondissement La Cité modifiant le Règlement VQE-9 «Règlement sur les conditions d'approbation des plans de construction» relativement à la zone située dans le périmètre formé par les rues De Senezergues, Saint-Amable, de La Chevrotière et Grande Allée Est, afin d'ajouter certains lots dans la zone située dans le périmètre formé par les rues De Senezergues, Saint-Amable, de La Chevrotière et Grande Allée Est situés dans l'arrondissement. Ce règlement vise également à remplacer les critères fixés à l'annexe II du Règlement VQE-9 pour la zone précédemment décrite.
 - R.A.1V.Q.35** Règlement modifiant le Règlement sur les conditions d'approbation des plans de construction relativement aux lots numéros 1 212 924, 2 338 751 et 2 338 752 du cadastre du Québec, afin de modifier les critères applicables au territoire constitué du lot numéro 1 212 924 du cadastre du Québec et d'ajouter à ce territoire les lots numéros 2 338 751 et 2 338 752 du cadastre du Québec.
 - R.A.1V.Q.43** Règlement de l'arrondissement La Cité sur l'approbation de plans de construction et de l'occupation de bâtiments sur une partie des lots 1 303 793 et 1 303 595 du cadastre du Québec, qui a pour but d'approuver des plans de construction et de permettre la réalisation d'un projet de construction et l'occupation d'un ou de plusieurs bâtiments sur une partie des lots 1 303 793 et 1 303 595 du cadastre du Québec. Le territoire visé est situé à l'intérieur de l'îlot borné par le boulevard René-Lévesque Est, l'avenue Turnbull, la rue De Maisonneuve et l'avenue De Salaberry. Il prévoit également que les dérogations mineures aux règlements applicables qui apparaissent aux plans sont autorisées.
2. Que ces règlements sont entrés en vigueur le 13 août 2004, suite à la délivrance d'un certificat de conformité par le comité exécutif de la Ville de Québec.
3. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau d'arrondissement de La Cité, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec, ce 17 août 2004.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité
Jacques Vallée

FLORIDE

Charley a massacré les agrumes

WASHINGTON (AFP) — Le secteur des agrumes de Floride a été durement touché par le cyclone Charley qui a dévasté cet état vendredi et tué 17 personnes, a indiqué hier un porte-parole du secteur. «Les dégâts sont assez significatifs», a affirmé Tamara Cooper, porte-parole de Florida Citrus Mutual, la principale association de producteurs d'agrumes de Floride.

Aucun chiffre précis n'est encore disponible, en raison notamment de gros problèmes de communications, mais trois des principaux comtés producteurs d'agrumes de Floride, DeSoto, Hardee et Polk, «ont été très durement touchés», a déclaré M^{me} Cooper.

Selon des premières informations, des arbres ont été arrachés et les fruits encore verts sont tombés dans de nombreux endroits.

Environ 35% des quelque 320 000 hectares consacrés à la culture des agrumes sont dans ces trois comtés, ainsi que dans ceux de Manatee, Sarasota, Lee et Charlotte, également touchés.

L'industrie emploie 90 000 personnes en Floride.

Le département de l'Agriculture (USDA) tablait en juillet sur une récolte de 10,89 millions de tonnes d'oranges et 1,73 million de tonnes de pamplemousses en Floride pour la saison en cours.

La valeur des agrumes sur les arbres pour la récolte passée en Floride a été estimée par l'USDA à 815,9 millions \$, le niveau le plus bas depuis la saison 1985/86.

Des arbres ont été arrachés

LES COURS S'ENVOLENT

À New York, les cours du jus d'orange se sont envolés hier. Le contrat à échéance de septembre a gagné 7,25 ¢ à 69,50 ¢ et le livre, soit un bond de 11,6%.

VILLE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC

Arrondissement de Charlesbourg
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

1. Que le conseil d'arrondissement Charlesbourg statuera lors d'une séance qui se tiendra le 31 août 2004 à 19h, dans la salle du conseil du bureau d'arrondissement situé au 160, 76e Rue Est, Charlesbourg, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :
 - Propriété sise au 6270, place des Zinnias, du territoire de la Ville qui correspond au territoire de la ville de Charlesbourg, tel qu'il existait au 31 décembre 2001 :
Rendre réputée conforme la marge de recul du bâtiment existant qui est de 4,90 mètres au lieu de 6,0 mètres, conformément au Règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne ville de Charlesbourg.
 - Propriété sise au 7101, rue des Cerfs du territoire de la Ville qui correspond au territoire de la ville de Charlesbourg, tel qu'il existait au 31 décembre 2001 :
Rendre réputée conforme la marge de recul du bâtiment existant qui est de 5,80 mètres au lieu de 8,0 mètres, conformément au Règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne ville de Charlesbourg.
2. Que les intéressés pourront se faire entendre, au cours de cette séance, par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes.

Donné à Québec, ce 13 août 2004.

Secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement Charlesbourg,
Me Anne-Laure Pelletier, avocate

GOOGLE

La première cotation de l'action envisagée dès demain

■ NEW YORK — La première cotation du titre Google sur le Nasdaq pourrait intervenir dès demain, puisque le moteur de recherche compte avoir récolté la totalité des offres de prix pour son action ce soir, indiquait hier le site ipo.google.com s'adressant aux acheteurs. Google a demandé à la Commission américaine des opérations de Bourse (SEC) de «faire entrer en vigueur mardi 17 août à 16 h, heure de la côte est américaine le communiqué d'enregistrement officiel de ses actions de classe A en Bourse», indique le site. Cette entrée en vigueur décrétée par les autorités boursières après avoir arrêté le prix d'entrée est généralement suivi le lendemain par la première cotation de l'action. (AFP)

DaimlerChrysler a vendu sa part de 10,5% dans Hyundai

■ STUTTGART (Allemagne) — Le constructeur automobile germano-américain DaimlerChrysler a vendu l'intégralité de ses 10,5% dans son partenaire sud-coréen Hyundai Motor, pour plus de 900 millions \$, a indiqué hier un porte-parole. L'opération devrait se traduire pour le groupe de Stuttgart (sud-ouest) par un gain comptable de 472 millions \$, a-t-il précisé. Le porte-parole confirmerait ainsi des informations de courtiers, qui avaient fait part plus tôt du placement sur le marché de 45,8 millions de titres au prix de 19,92 \$. DaimlerChrysler avait acquis cette participation dans Hyundai en 2001 pour 428 millions de dollars, mais la coopération avec le sud-coréen avait connu de nombreux ratés. Des stratégies concurrentes, notamment en Chine, avaient débouché en fin d'année dernière sur une crise ouverte, qui s'était soldée mi-mai par la rupture du partenariat et la vente annoncée des parts de DaimlerChrysler dans Hyundai. Les deux groupes avaient alors précisé compter garder une collaboration «projet par projet», notamment dans le développement commun de moteurs essence à quatre cylindres, et la fourniture par DaimlerChrysler de moteurs pour les bus de moyenne capacité de Hyundai. «Les projets de coopération continuent entre nos groupes», a réaffirmé hier le porte-parole. DaimlerChrysler avait déjà lâché aux fraises fin avril son plus important partenaire en Asie, le japonais Mitsubishi Motors dont il détient 37%, en refusant de s'associer à un plan de sauvetage financier pour le constructeur en grande difficulté. (AFP)

IL Y A UN PRIX À PAYER POUR NE PAS PAYER

PARTAGE UN FORFAIT AVEC TES PARENTS

FORFAITS FAMILLE*
2 SANS-FIL, BEAUCOUP DE MINUTES,
UNE SEULE FACTURE, à partir de 35\$ par mois*

EN PRIME : 3 MOIS D'APPELS LOCAUX, DE MESSAGERIE TEXTE ET DE MESSAGERIE PHOTO ILLIMITÉS**

ROGERS SANS-FIL
Votre monde. Maintenant.

ROGERS SANS-FIL

QUÉBEC

Place Fleur-de-Lys
(418) 266-1333

2700, boul. Jean-Perrin
(418) 943-0000

Galerias de la Capitale
(418) 628-0888

398, boul. Charest Est
Centre-Ville
(418) 524-7777

SAINTE-FOY

3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 263-1991

Place Laurier
(418) 659-2132

BEAUPORT

Carrefour Beauport
(418) 660-0623

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155

ALMA

241, avenue du Pont Nord
(418) 662-9993

ROGERS SANS-FIL AGENT AUTORISÉ

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Christophe
(418) 839-4328

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Franco Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

Les ventes de véhicules automobiles neufs au Canada ont baissé en juin

■ OTTAWA — Les ventes de véhicules automobiles neufs ont baissé de 1,9% au Canada au cours du mois de juin, a indiqué Statistique Canada, hier. Selon l'agence fédérale, ce recul mensuel, le deuxième d'affilée, est attribuable à une faible demande des voitures particulières neuves malgré des incitatifs mis en place par les constructeurs. Le nombre de voitures particulières vendues s'est établi à 67 468 unités, une baisse de 3,6% par rapport à mai. La baisse des ventes de voitures nord-américaines a grandement contribué à cette situation. Toutefois, les ventes de camions neufs (minifourgonnettes, véhicules utilitaires sport, autobus, camions, fourgonnettes) sont demeurées à peu près stables à 62 778 unités. Malgré les deux reculs mensuels consécutifs, Statistique Canada rapporte que le mouvement des ventes demeurerait à la hausse depuis le début de l'année, à la suite des fortes baisses du second semestre de 2003. De plus, les ventes du deuxième trimestre de 2004 ont été supérieures de 4,6% à celles du premier trimestre. Par rapport au deuxième trimestre de 2003, les ventes ont reculé de 1,8%. Ce recul mensuel aurait néanmoins été entièrement annulé en juillet, selon les données provisoires de l'industrie automobile, qui indiquent un gain d'environ 2,0%. Les ventes ont grandement baissé en Ontario. Ce recul de 3,8% représente plus des trois quarts de la baisse nationale des ventes de véhicules neufs, selon Statistique Canada. Au Québec, la baisse des ventes n'a atteint que 0,1%, tandis qu'elles augmentaient de 1,7% au Nouveau-Brunswick. (PC)

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

S&P / TSX 12 derniers mois

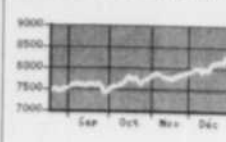


Table with market statistics: Hier OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES.

Table with market statistics: 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: Les 10 plus actifs.

Table with market statistics: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$.

Table with market statistics: Titres perdants en %, Titres perdants en \$.

Table with market statistics: TSX 60.

NEW YORK

DOW JONES / INDUSTRIEL 12 derniers mois

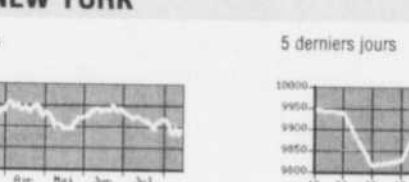
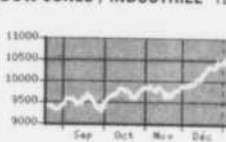


Table with market statistics: Hier OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES.

Table with market statistics: 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: Les 10 plus actifs.

Table with market statistics: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$.

Table with market statistics: Titres perdants en %, Titres perdants en \$.

Table with market statistics: NYSE Shrt trd ind, Integrated Electri s, Aquila Inc, Cdn Intl rwy, Interstate H&R & rnr.

NASDAQ

NASDAQ 12 derniers mois

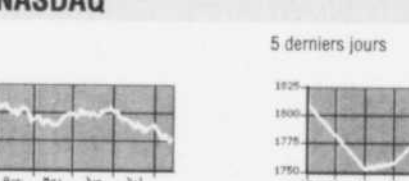
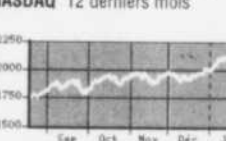


Table with market statistics: Hier OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES.

Table with market statistics: 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

Table with market statistics: Les 10 plus actifs.

Table with market statistics: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$.

Table with market statistics: Titres perdants en %, Titres perdants en \$.

Table with market statistics: Engage Inc, Penthouse III nc, Simon Wrlwd nc, Simcar Inc, Integrated Bs sys.

Table with market statistics: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$.

Table with market statistics: Titres perdants en %, Titres perdants en \$.

Table with market statistics: Factory 2- str nc, Wickes Inc, MicroFet, Inc, Northport Cmm, Grand Lx nc.

Monnaies

Table of exchange rates for various currencies: Canadian Dollar, Euro, Japanese Yen, etc.

Obligations

Table of bond yields and prices: Toronto-Mtl, Bank of N, etc.

NASDAQ

Table of NASDAQ stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

Advertisement for PELEMO NISSAN featuring the Altima 2005, financing options, and contact information.

Table of NASDAQ stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

New York

Table of New York stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

H à J

Table of New York stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

K à M

Table of New York stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

N à Q

Table of New York stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

CDNX

Table of CDNX stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

NASDAQ

Table of NASDAQ stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

Advertisement for PELEMO NISSAN featuring the Altima 2005, financing options, and contact information.

N et O

Table of NASDAQ stock market data: Société, Volume, Haut, Bas, Ferm, Chang.

Fonds communs de placement

Table of mutual fund performance: Meilleures et Pires Performances Hier dans huit catégories.

Ret S

Table of mutual fund performance: Meilleures et Pires Performances Hier dans huit catégories.

T à Z

Table of mutual fund performance: Meilleures et Pires Performances Hier dans huit catégories.

Pétroles

Table of oil fund performance: Meilleures et Pires Performances Hier dans huit catégories.

Dividendes

Table of dividend fund performance: Meilleures et Pires Performances Hier dans huit catégories.

Toronto

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a à f différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou = actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; les valeurs privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

A a c

Table of stock listings under 'A a c' section, including companies like ABB, ABB L, ABB L (A), etc.

N a Q

Table of stock listings under 'N a Q' section, including companies like NACOM, NACOM (A), etc.

O B L I G A T I O N S

Table of bond listings under 'O B L I G A T I O N S' section, including various government and corporate bonds.

O B L I G A T I O N S

Table of bond listings under 'O B L I G A T I O N S' section, continuing from the previous table.

D a G

Table of stock listings under 'D a G' section, including companies like D&G, D&G (A), etc.

K a M

Table of stock listings under 'K a M' section, including companies like K&M, K&M (A), etc.

R a Z

Table of stock listings under 'R a Z' section, including companies like R&Z, R&Z (A), etc.

S u t e N A S D A Q

Table of stock listings under 'S u t e N A S D A Q' section, including various NASDAQ-listed companies.

NASDAQ

Large table of NASDAQ stock listings, organized by company name and ticker symbol.

Décès & Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD, Ulric (Guy) Beauport	14 août 2004
BOURGET, Claire	
CLAVEAU GAGNÉ, Annette Québec	13 août 2004
JACQUES, Yvon Rivière-à-Pierre	15 août 2004
LECLERC, André Beauport	15 août 2004
MARQUIS, Jean-Guy Sainte-Famille, I.O.	15 août 2004
ROY, Michel Québec	14 août 2004
TOUSIGNANT, Soeur Alice Sillery	15 août 2004
VOYER, Raymond Saint-Alexandre de Kamouraska	16 août 2004

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

BÉDARD, Méric St-Catherine-de-la-J.-C.	10 août 2004
BÉLAND, Lucienne Roy Charlesbourg	12 août 2004
BOIES, Gino Beauport secteur Giffard	13 août 2004
BROUSSEAU, Marcel St-Marie-de-Beauce	12 août 2004
COTÉ, Annette Larouche Chicoutimi	14 août 2004
COTÉ, Serge Québec, autrefois de Desbiens	13 août 2004
DESROCHERS, Evelyne Thetford-Mines	10 août 2004
DROLET, Jean-Paul Charny	12 août 2004
EMOND, Daniel Québec	11 août 2004
GAUVIN, Pierre	12 août 2004
LAPRISE, Lyne St-Henri de Lévis	13 août 2004
LEBEL, Alain St-Lin	9 août 2004
LEFEBVRE, Eloi Notre-Dame de Portneuf	12 août 2004
LESSARD, Ida Paré Pontbriand, autrefois de St-Jules	
LÉTOURNEAU, Léon St-Frédéric	10 août 2004
RENAUD, Jeannette Sanfaçon St-Emile	11 août 2004
ROBERGE, Cécile St-Hilaire Charlesbourg	11 août 2004
SYLVAIN, Gérard Charlesbourg	14 août 2004



Ulric (Guy) Bouchard

À Centre St-Augustin, Beauport, le 14 août 2004, à l'âge de 73 ans 4 mois est décédé M. Ulric (Guy) Bouchard, époux de dame Thérèse Doucet. Il demeurait à Courville. La famille recevra les condoléances à LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE 2450, av. St-Clément, Beauport (autourne de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318) le mercredi 18 août 2004 à compter de 10h. En sa mémoire suivra une célébration de la Parole à 11h, en la Chapelle de La Seigneurie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et gendres: Guylaine Bouchard (Claude), Régine Bouchard (Raymond), Monica Bouchard (Marc); ses petits-enfants: Nathalie Marceau (Frédéric), Alexandre Gameau; son beau-frère Dollard Jones (feu Laurette Bouchard); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Doucet: Jean-Philippe (Dolorès), Roger (Yolande), Cécile (Yvon), Carmen, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. M. Bouchard était également le grand-père de feu Sabrina Marceau. La famille remercie le personnel médical et hospitalier du 3e Est de l'hôpital St-Augustin pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Augustin, 1401, 18e Rue, Québec QC G1J 1Z4. Des formulaires seront disponibles au salon. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, av. St-Clément, Beauport QC G1E 1E8
Pour renseignements ou messages de sympathie: (418) 663-4735
télécoeur: (418) 663-2328
courriel: cfs@bellnet.ca

Décès
Communiquez
avec votre
directeur de
funérailles qui
nous fera
parvenir vos
avis de décès

LE SOLEIL



Claire Bourget

À l'unité des soins transitoires de la Canardière après une longue maladie est décédée à l'âge de 71 ans dame Claire Bourget, fille de feu Marie-Albert Bourget et de feu Catherine Lavigne. Elle a consacré sa vie comme bénévole dans plusieurs organismes, plus spécialement dans la conférence de la Sainte-Vierge de la paroisse Sainte-Ursule de Ste-Foy. La famille recevra les condoléances le mercredi 18 août 2004 de 19h à 22h à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy, Québec
Le service religieux sera célébré le **jeudi 19 août 2004 à 14h30, en l'église Sainte-Ursule, 3431, boul. Neilson, Ste-Foy**, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Jean, Paul (Denise Rhéaume), Pierre (Françoise Beaudoin), Magdeleine, Louise, Paule (Guy Lessard); sa filleule Hélène Bourget ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel des soins infirmiers des soins transitoires de la Canardière, pour son dévouement sans borne et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Michel-Sarrasin, 2101, ch. St-Louis, Sillery QC G1T 1P5, formulaires disponibles à la Coopérative funéraire du Plateau et à l'église lors des condoléances. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécoeur: (418) 688-2414
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com

Annette Claveau Gagné
Aux Jardins du Haut-St-Laurent, le 13 août 2004, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Annette Claveau, épouse de feu Raymond Gagné. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le **jeudi 19 août 2004, à 10h, en l'église St-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec**, et de là au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Micheline (André Girard); ses petits-enfants: Marc-Olivier et Véronique; ses frères et sœurs: feu Marthe Claveau, feu Paul Claveau (Simone Pelletier), Jacques Claveau (Simone Lecaplain), feu Marguerite Claveau, Madeleine Claveau (feu Alfred Bastarache), Louis Claveau (Madeleine Chabot), René Claveau (Laure Ruthseldien), Maurice Claveau (Thérèse Arsenault), Pierre Claveau (feu Louise Gignac), Jean-Marie Claveau (Gilberte Duplain), Yves-Gérard Claveau (Louise Lemieux) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Merci aux Jardins du Haut-St-Laurent 2e niveau pour la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement (département cardiologie), 1050, chemin Ste-Foy, Québec QC G1S 4L8, téléphone: 682-7717. La direction des funérailles a été confiée à la maison

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
300, chemin Ste-Foy, Québec
Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécoeur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Yvon Jacques

À Centre de santé de Portneuf, le 15 août 2004, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Yvon Jacques, époux de dame Liliane Côté, fils de feu dame Eva Bélanger et de feu monsieur Joseph Jacques. Il demeurait à Rivière-à-Pierre. La famille recevra les condoléances à la

SALLE COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE-À-PIERRE
le mercredi 18 août de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et jeudi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **jeudi 19 août à 11 heures, en l'église Rivière-à-Pierre**, et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la **RÉSIDENTE FUNÉRAIRE ST-RAYMOND INC.**

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel (Guylaine Côté), Dominique (Serge Borgia), André (Nathalie Raymond); ses petits-enfants: Josianne et Amélie Borgia, Elodie et Annia Côté-Jacques, Jean-Philippe et Gabriel Jacques; ses frères et sœurs: Fernande (feu Adrien Rochette), Gamma (feu Jos Proulx), Angèle (feu Gérard Goyette), Philippe (Louissette Brunelle); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Côté: Claire (feu Charlemagne Dumas), Jean-Paul (Claudette Côté), Françoise (Marcel Gervais), Gabrielle (feu Viator Leclerc), Claude (Colette Bouchard), Bernard (Claudette Marchand), Denis (Lucille Dessureault), Andrée (feu Louis-Edmond Gagné), Gilles (Louissette Gervais), Nicole (feu Herman St-Gelais), Michelle (André Bouvette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: (418) 337-7893
Télécoeur: (418) 337-3860
Courriel: funeraire-st-raymond@sympatico.ca

Un souvenir pour les proches
Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$
3 \$ par copie, livré par envoi postal
844-4444



André Leclerc

À CHUQ Pavillon de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 août 2004, à l'âge de 55 ans, est décédé monsieur André Leclerc, président d'Henri Leclerc Camera inc., époux de dame Jocelyne Drouin. Il demeurait à Beauport. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F.X. BOUCHARD INC.
4100, boul. Ste-Anne, Montmorency
mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **jeudi 19 août 2004 à 11h, en l'église St-Gregoire** et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et son gendre: Emilie (Michel Gauthier), Anne et Catherine; sa mère madame Noëlla Labbé Leclerc; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Charles (Louise Cloutier), Hermann, Marius, Yvon, Yolande (Jean-Paul Fillion), Denis (Monique Grondin), Jocelyn, Dominique (Richard Tessier), Yves Drouin (Renée Rodrigue), Yvan Drouin (Renée Bélanger), Richard Drouin (Audette Quinon), Sylvie Drouin (Gaston Renaud), Johanne Drouin (Martal Bisson); ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espinau, Québec (Québec) G1L 3L5, téléphone: (418) 525-4385.
Pour renseignements: (418) 663-9838
condoléances par télécœur: (418) 660-1614
courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

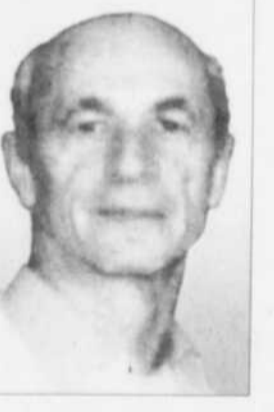


Jean-Guy Marquis

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 15 août 2004, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Jean-Guy Marquis, fils de feu M. Joseph Marquis et de feu dame Lázaria Faucher. Il demeurait à Ste-Famille I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F.X. BOUCHARD INC.
628, ch. Royal, St-Pierre I.O.
mercredi de 9h à 10h15. Le service religieux sera célébré le mercredi 18 août 2004, à 11 heures, en l'église de Ste-Famille I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: Fernand (Marie-Claire Turcotte), Paul-Henri (Thérèse Prémont), Réal (Lucille Michaud), Huguette (Jean-Marc Breton), Mireille (feu André Létourneau), Marthe (feu Pierre Jobin), Odette (feu Jean-Robert Anger), Lise, Gratien, Hélène (feu René Marquis) et Ginette (feu Richard Marquis) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: 663-9838
Condoléances par télécœur: 660-1614
Courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Michel Roy

À l'hôpital Saint-Sacrement, le 14 août 2004, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Michel Roy, fils de feu monsieur Irénée Roy et de feu dame Marie-Ange Poulin. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances en présence des cendres au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
300, chemin Ste-Foy, Québec
mercredi le 18 août de 14 h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré le **jeudi 19 août 2004 à 14h en l'église Saint-Prospère de Dorchester** où la famille recevra les condoléances à partir de 12h et suivi de l'inhumation des cendres au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, ses fils: André, Pierre (France Lamontagne), l'abbé René Roy, Serge (Julie Rhéaume); la mère de ses enfants, Marcelle Gilbert; ses petits-enfants: Ariane et Camille; ses sœurs: Paule (feu Roger Parent), Suzanne (Germain Tanguay), Nicole (Dr Armand Bergeron); ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, cousins, cousines, neveux, nièces et plusieurs ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à un organisme de votre choix.

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécoeur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec



Soeur Alice Tousignant

(Paul-de-Rome, o.p.)
1913 - 2004

À Pavillon Saint-Dominique, le 15 août 2004, à l'âge de 91 ans, est décédée soeur Alice Tousignant, en religion, soeur Paul-de-Rome, Dominicaine de la Trinité, elle était la fille de feu Philippe Tousignant et de feu Diana Leboeuf.

Elle était originaire de Fortierville, province de Québec et elle demeurait au Pavillon Saint-Dominique, 1045, boul. René-Lévesque Ouest, Sillery. La communauté religieuse et la famille recevront les condoléances au Couvent Saint-Joseph, à l'arrière du Pavillon Saint-Dominique, mardi de 14h à 21h. Le service religieux aura lieu le **mercredi 18 août 2004 à 14 heures en la chapelle conventuelle** et de là au cimetière de la communauté. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses nièces et ses neveux, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J. BOUCHARD ET FILS ENR.
1290, 1re Avenue (Québec) G1L 3K9
Pour renseignements: 529-3371
Télécoeur: 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Raymond Voyer

1926 - 2004

À Centre hospitalier régional du Grand-Portage à Rivière-du-Loup, le 16 août 2004, est décédé à l'âge de 77 ans et 9 mois, M. Raymond Voyer, époux de dame Hélène Gauvin. Il demeurait à Saint-Alexandre de Kamouraska. Les membres de la famille recevront les condoléances à la

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE DANIEL CARON
680 Principale, Saint-Alexandre
mercredi, de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, de 9h à 10h55. Le service religieux sera célébré le **jeudi, 19 août 2004, à 11h, en l'église de St-Alexandre**, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse dame Hélène Gauvin, ses enfants: René (Michelle Boucher), Linda (Renald Dumais), Claudine (Michel Gauvin), Claudette (Huguette Nadeau), feu Raymond, Marcelle (Donald Fortin), ses 10 petits-enfants, ses frères et sœurs: feu Louis-Paul (Claudine Deschênes), feu Maurice (Laurette Garon), Laurence (feu Gérard Bois), Marcel (Lucie Gagnon), Viator (Marcelle Lévesque), Léonard (Yolande Roy), Éliette (Robert Falardeau), Lauréanne (feu Jean-Marie Chamberland), Alberte (Fernand Chicoine), Denise (Jean-Louis Charest), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Gauvin: Monique Gauvin (Emmanuel Langevin), Anne-Marie Gauvin (Henri Morin), Marcel Gauvin (Jeannine Castonguay), Jeanne Gauvin, Camille Gauvin, Alice Foy, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE DANIEL CARON
353 avenue Chapleau, Saint-Pascal
Pour renseignements: 418-492-2222
Télécoeur: 418-492-7385
Courriel: rfcaron@globetrotter.net

740
Faveurs obtenues

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réalisent même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. L.M.

PRIÈRE infallible à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi icimême que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. J.M.L.

765
Monuments

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

Le don testamentaire est un geste du cœur à la portée de tous.

Un héritage à partager
Québec
www.unheritage.org
1 888 304-8834

ÉCONOMIE

La direction d'A.B.I. et son syndicat ont amorcé les rencontres de conciliation

■ TROIS-RIVIÈRES — La première des trois rencontres de conciliation entre la direction de l'Aluminerie de Bécancour et les représentants syndicaux s'est déroulée hier à Trois-Rivières. Les deux parties n'ont pas fait de commentaire. « Nous nous sommes rencontrés pendant toute la journée et on se revoit mardi et mercredi, a déclaré Clément Masse, président du Syndicat des employés de l'A.B.I. Nous avons trois jours de discussions au programme, alors nous allons laisser aller le processus. » La grève à l'Aluminerie de Bécancour dure depuis le 7 juillet. Elle touche 810 syndiqués, mais aussi les quelque 350 clients et sous-traitants qui transigent avec cette filiale de la multinationale Alcoa. Le plancher d'emploi, la réorganisation de travail et le fonds de retraite constituent les trois principaux points d'achoppement dans ces négociations jusqu'à maintenant. (FC)

Belo remboursera 23 millions \$ à ses annonceurs pour avoir gonflé son tirage

■ DALLAS — Le groupe de presse américain Belo Corp. a annoncé hier qu'il remboursera 23 millions \$ à ses annonceurs à titre de compensation pour avoir exagéré le tirage du *Dallas Morning News*. L'entreprise dépensera 3 millions \$ pour mener une enquête interne au sujet des exagérations. Elle assumera aussi une charge de 26 millions \$ — 14 cents par action — au cours du présent trimestre. Cette charge représente près de la moitié du bénéfice du groupe prévu par les analystes. Selon Belo, la compensation n'aura que de « modestes répercussions » sur les revenus de l'entreprise en 2004. Le président et chef de la direction de l'entreprise, Robert Decherd, soutient que la compensation est juste et qu'elle devait être considérée comme « un investissement dans l'avenir de la société ». Le 5 août, Belo avait reconnu que les ventes du *Morning News* étaient gonflées de 5% pour les numéros du dimanche et de 1,5% pour ceux des autres jours. En réalité, la chute de la circulation du quotidien a atteint 11,5% le dimanche et 5% les autres jours au cours du semestre s'étant terminé le 30 septembre par rapport à la même période de l'année précédente. Belo est le troisième groupe de presse qui rapporte un tel problème après Tribune Co. et Hollinger International. (AP)

Allemagne: l'électricité issue des énergies renouvelables dépasse 10%

■ BERLIN — L'électricité issue des énergies renouvelables a dépassé pour la première fois 10% de la production totale en Allemagne au cours du premier semestre 2004, après 7,9% en 2003, a annoncé hier le ministre allemand de l'Environnement. Cette progression est due à la combinaison de deux facteurs: les conditions météorologiques favorables après une année 2003 très sèche avec de faibles vents, ainsi que le développement important de l'énergie éolienne, selon un communiqué du ministère. L'énergie éolienne s'est imposée comme la plus forte source parmi les énergies renouvelables, dépassant nettement l'énergie hydraulique, ajoute-t-il. Au premier semestre 2004, l'industrie éolienne a exporté quelque 30% de sa production. La branche de l'énergie solaire connaît elle aussi une expansion satisfaisante, poursuit le ministère. La superficie couverte par les collecteurs s'étend depuis le début de l'année à plus de six millions de mètres carrés en Allemagne. (AFP)

Le Plaza sera vendu

■ DUBAI — L'hôtel Plaza de New York, dont le prince saoudien Al-Walid ben Talal détient 50% des parts, sera vendu à 675 millions de dollars, a annoncé la Kingdom Holding Company. « La Plaza Operating Partners Ltd, propriétaire de l'hôtel s'est mise d'accord avec la société américaine CPS One LLC, pour la vente de l'hôtel Plaza de New York », a annoncé dans un communiqué la compagnie présidée par le prince. (AFP)

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Bilan positif

■ TORONTO (PC) — Le secteur canadien des fonds communs de placement a pour le 10^e mois de suite enregistré un bilan positif de ventes, en juillet, alors que son chiffre d'affaires net, excluant les sommes réinvesties, a totalisé 544 millions \$, a fait savoir hier l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Cette somme représente une amélioration par rapport à celle de 321 millions \$ rapportée en juillet 2003.

Pour l'industrie, ces statistiques confirment la tendance actuelle fuyant les fonds du marché monétaire à court terme et à bénéfice faible et se rapprochant des fonds d'actions et d'obligations à marge plus élevée.

« Les ventes nettes de fonds à long terme pour le mois de juillet ont été de 792 millions \$. Cela fait passer à 13,9 milliards \$ les ventes de fonds à long terme lors des sept premiers mois de 2004, soit le montant le plus élevé atteint lors de cette même période depuis 2000 », a indiqué Tom Hookin, président de l'IFIC.

Néanmoins, les acheteurs de fonds se méfient des valeurs comportant un degré élevé de risque ainsi que des fonds spécialisés.

« Les investisseurs continuent de se concentrer sur les fonds équilibrés, obligataires et de dividendes », a observé le dirigeant de l'IFIC, l'association professionnelle du secteur canadien des fonds communs de placement.

Les fonds de dividendes ont donné lieu à des ventes nettes ayant atteint 369,7 millions \$, en juillet, tandis que les fonds obligataires ont connu des ventes de 219,6 millions \$. Celles des fonds équilibrés, mélangeant valeurs boursières et obligations afin de minimiser les risques, se sont élevées à 331 millions \$.

La baleinière norvégienne de remplissent pas leurs quotas

■ OSLO (AFP) — Les chasseurs de baleines norvégiens n'ont pas capturé le nombre de rorquals dont la prise était autorisée cette année, faute d'une demande suffisante de la part de la population, et les professionnels veulent donc encourager la consommation de sushis ou de hamburgers à base de baleine en Norvège.

La fin de la saison de pêche de ce mammifère marin a été fixée au 31 août, mais, en pratique, les baleinières norvégiennes ont déjà remis leurs harpons il y a plusieurs semaines : seuls 543 petits rorquals ont été capturés alors que les quotas officiels autorisaient la prise de 670 cétaqués, selon les décomptes publiés hier par l'organisation spécialisée High North Alliance.

« Les quotas ont été remplis dans les trois zones côtières, mais pas dans une quatrième zone, en haute mer, autour de l'îlot Jan Mayen » près du Groenland, a déclaré à l'AFP Rune Froevik, responsable du groupe de pression pro-baleinière.

« L'organisation qui gère la vente (des produits baleinières, ndr) a dit qu'on n'avait pas le droit d'y aller, que cela suffisait avec les baleines capturées sur la côte », a-t-il ajouté.

Moins de 20 baleines ont été capturées dans ces eaux où le quota local était de 145 prises.

Ces chiffres sont dévoilés alors que la Norvège, seul pays au monde à autoriser la chasse commerciale à la baleine, ambitionne d'augmenter ses quotas.

« Nous désirons augmenter le quota de prises dans les limites de ce qui est acceptable du point de vue du développement durable », avait déclaré à l'AFP Jorhill Andreassen, conseillère politique au ministère de la Pêche, en mai dernier après un vote des députés norvégiens recommandant une intensification rapide et importante de la chasse à la baleine.

Le nombre de prises pourrait augmenter à 745 en 2005, un chiffre acceptable au regard des projections utilisées par le comité scientifique de la Commission baleinière internationale (CBI), avait-elle dit.

La même CBI impose un moratoire à la chasse à la baleine depuis 1986. Ayant déposée des « réserves », la Norvège n'est pas liée à ce moratoire, mais elle a elle-même suspendu unilatéralement la chasse de 1986 à 1993, date à laquelle elle a de nouveau autorisé la pratique malgré une vague de protestations internationales.

« Les volumes sont trop limités, ce qui fait que la distribution est rendue beaucoup plus difficile. Une augmentation du volume faciliterait la distribution », diagnostique M. Froevik.

La consommation moyenne de viande de baleine par les Norvégiens correspond à environ 200 grammes par personne et par an, « soit un repas », précise-t-il.

« Je suis sûr qu'il est possible de doubler ou de tripler la consommation, mais il faut y travailler », affirme-t-il.

Pour ce faire, les professionnels du secteur font actuellement des efforts de marketing afin de promouvoir toutes sortes de jambon de baleine ou encore faire du cétacé un élément de base pour le sushi, des hamburgers ou des boulettes de viande.

« The Scotsman » passe lui aussi au format tabloïd

■ LONDRES — Le format tabloïd a fait un nouvel adepte hier parmi les quotidiens britanniques dits de qualité, le Scotsman suivant à son tour dans ce domaine l'Independent et le Times. « Nous continuerons à offrir à nos lecteurs ce qu'ils veulent, mais dans un format plus accessible, plus facile à utiliser, six jours par semaine », a expliqué Iain Martin, le rédacteur en chef du quotidien. Le journal restera en grand format pour son édition dominicale. The Scotsman suit ainsi l'exemple donné par le quotidien anglais The Independent, qui a vu ses ventes progresser de près de 25% depuis son passage du grand format à celui de tabloïd, en septembre 2003. Le Scotsman, publié à Edimbourg, est le seul quotidien national écossais, avec 70 000 exemplaires vendus quotidiennement. (AFP)

Une baisse du prix du pétrole motive les investisseurs boursiers

■ TORONTO (PC) — Les marchés boursiers ont été rassurés à la suite de la victoire référendaire du président vénézuélien Hugo Chavez, qui a contribué à faire baisser les prix du pétrole.

« La situation est mauvaise mais pas aussi mauvaise qu'elle ne l'était vendredi. Cela a suffi à aider le marché à aller de l'avant », a commenté le directeur des investissements chez Guardian Group of Funds, Gavin Graham.

Le prix du baril de pétrole léger a baissé de 53 cents à 46,05 \$ US sur le marché new-yorkais.

Le prix encore élevé du carburant est la conséquence des problèmes politiques et financiers autour du globe, comme la guerre persistante en Irak et les ennuis du groupe Ioukos.

Selon M. Graham, le mouvement à la hausse des marchés boursiers est attribuable au retour des investisseurs échaudés par l'instabilité des transac-

tions. « Les prix réagissent à de plus petits mouvements en raison de la faible liquidité et de l'absence de nombreux investisseurs. »

À New York, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est élevé de 129,20 points à 9954,55, le Nasdaq a gagné 25,02 points à 1782,84, et le S&P 500 0,14 point à 1079,34. L'action de Home Depot a progressé de 84 cents à 33,98, tandis que celle de Boeing prenait 1,23 \$ à 50,95 \$.

À Toronto, l'indice S&P/TSX a gagné 68,66 points à 8241,49, tandis que celui du TSXV ne progressait que de 0,99 point à 1481. Le Nasdaq Canada a pris 10,43 points à 400,01. Plus de 175 millions d'actions ont changé de

main à la Bourse de Toronto.

Le secteur de la technologie et celui des métaux étaient en nette progression, Nortel Network gagnant neuf cents à 4,45 \$ et Noranda 89 c à 22 \$. Les investisseurs se sont aussi intéressés à l'action d'Abitibi Consolidated (en hausse de 23 c à 7,64 \$) et à celui de Bombardier (en baisse de 11 c à 2,85 \$).

L'action d'Alliance Atlantis Communication s'est envolée à 24,18 \$, en hausse de 36 cents, après que l'entreprise eut annoncé un bénéfice de 10,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2004, alors qu'elle avait enregistré une perte au cours de la même période de 2003.

Biovail a gagné neuf cents à 20,11 \$ après que l'entreprise eut annoncé, vendredi, que le président et chef de la direction, Eugene Melnyk, avait vendu 3 millions d'actions de la société pharmaceutique.

Nortel Network a fait des gains hier

CONFIDENTIEL SATURN **CONFIDENTIEL**

OPÉRATION : LIQUIDATION

La berline ION 2004

139\$ / MOIS	
LOCATION 48 MOIS	
1 750 \$ COMPTANT	
TRANSPORT EN SUS	
Comptant	Mensualités
0 \$	176 \$
500 \$	166 \$
1 000 \$	155 \$

BERLINE ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Plus d'espace utilitaire que d'autres véhicules de sa catégorie

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PRIX D'ACHAT COMPTANT **11 995\$***

Le VUE 2004

199\$ / MOIS	
LOCATION 48 MOIS	
3 250 \$ COMPTANT	
TAXE SUR L'AIR CLIMATISÉ ET TRANSPORT EN SUS	
Comptant	Mensualités
0 \$	269 \$
1 000 \$	248 \$
2 000 \$	226 \$

VUE 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 4 cylindres 2.2 L Ecotec de 143 HP de série
- Boîte manuelle
- V6 3.5 L de 250 HP en option - le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Très faible consommation :
Ville : 10,4 L/100 km / 27 mpg ;
Autoroute : 7,6 L/100 km / 37 mpg

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PRIX D'ACHAT COMPTANT **19 995\$***

LA PROMESSE SATURN

Un monde de différence

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés.

Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

Les composants du groupe propulseur des véhicules 2004 sont couverts par une garantie limitée jusqu'à 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. *Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. **Voyez votre détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et garanties. *Ces offres sont d'une durée limitée et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE ISA et ION 1 ISA de Saturn. Le transport (375 \$), l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais d'administration, les droits et les taxes ne sont pas incluses. **Pour un bail de location de 48 mois, les taux d'intérêt pour les VUE ISA et ION 1 ISA de Saturn sont de 1,9 % et 0,4 %. Un acompte et vous devez acheter votre véhicule Saturn 2004 au terme du bail de location, les montants respectifs seront de 10 008 \$ et de 5 470 \$, taxes en sus. Le prix d'achat comptant contient un rabais du fabricant. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais pour chaque kilomètre excédentaire étant de 12 cents. Consommation d'essence du VUE de Saturn basée sur le véhicule. Un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant participant pour les conditions et les détails. Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION 1 ISA et aux VUE ISA 2004 neufs ou de démonstration provenant de l'inventaire du détaillant et s'appliquent seulement aux clients au détail admissibles. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez saturncanada.com ou composez le 1 888 4-SATURN.

Saturn Saab de Québec 765, rue Marais Québec 681-5777	Saturn Saab Rive-Sud 4585, boul. de la Rive-Sud Lévis 835-1888	Saturn de Sainte-Foy 3330, rue Watt Sainte-Foy 653-1312	Saturn du Saguenay 1330, boul. du Royaume Chicoutimi 549-3320
---	--	---	---